

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2022

CULTURE & PATRIMONE

DONATION DE PHILIPPE PIGUET POUR LA CREATION D'UNE ARTOTHEQUE A LA MEDIATHEQUE MUNICIPALE

La Ville de Thonon-les-Bains souhaite créer une nouvelle offre en lien avec l'art contemporain et la médiathèque au sein du Pôle culturel de la Visitation.

Cette nouvelle offre consiste à créer une artothèque dotée d'une collection d'œuvres d'art, dont l'objectif est de sensibiliser le public thononais à l'art contemporain, en facilitant l'accès à ces œuvres d'art qui seront prêtées comme sont prêtés des livres ou d'autres supports dans le cadre des missions et des activités développées par la médiathèque.

Philippe PIGUET, commissaire des expositions de La chapelle-espace d'art contemporain depuis 2008, désire faire don à la Commune de Thonon-les-Bains de 56 estampes et dessins de sa collection personnelle, dans la mesure où une artothèque municipale sera créée par la Ville de Thonon-les-Bains. Le montant de la donation représente une valeur d'environ 35.000 €.

La Ville de Thonon-les-Bains s'engage à rendre accessibles ces 56 œuvres au public le plus large, à concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture dans le cadre de la création d'une artothèque au sein de la médiathèque municipale.

La Ville s'engage également à faire encadrer ces œuvres, à faire restaurer celles dont l'état le nécessite, et à prendre l'attache de chaque artiste pour connaître les conditions de reproduction de son ou ses œuvres, ou le cas échéant, de s'acquitter des droits auprès de l'ADAGP.

À la date de signature entre les deux parties, les 56 œuvres entreront physiquement et administrativement par délibération dans le patrimoine municipal de la Commune.

Sur proposition de Madame WAINHOUSE, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention avec M. Philippe PIGUET pour la donation de ses 56 œuvres.

----- Fin du document -----